



Bodycams

Création : mardi 5 septembre 2017 10:27

Le SNPS reçoit beaucoup de questions concernant les 'bodycams'. Notre position sur le sujet est très claire !

Une 'bodycam' ne remplacera jamais un fonctionnaire de police.

Une 'bodycam' ne peut être qu'un outil de travail, un équipement fonctionnel et son seul but doit être d'améliorer la sécurité du policier !

Il est pour nous incontournable, qu'avant toute chose, nous disposions d'un cadre légal clair et de lignes de conduite et d'utilisation tout aussi claires et précises. Il va de soit que le matériel devrait être identique et son usage également quel que soit l'endroit d'utilisation. Les images devraient être conservées sur un serveur informatique spécialement dédié à cet effet et ces images ne pourraient être visionnées que selon une procédure établie et précise.

Il est évidemment hors de question que ces 'bodycams' ne soient un Xième moyen de contrôle et encore moins un outil disciplinaire supplémentaire !

Comme pour tout équipement, le dossier devra, PRÉALABLEMENT, venir sur la table des négociations !

Si toutes ces conditions sont remplies, alors, et seulement alors, nous pourrions discuter de cet équipement.

Il n'est par contre pas question pour le SNPS de céder aux gesticulations politiques annonçant dorés et déjà la période pré-électorale, quel que soit le parti et quelle que soit la ville.

Le SNPS est donc, comme toujours, ouvert à la discussion mais pas à n'importe quelle condition !

Thierry BELIN
Secrétaire National